

Saint-Gilles

— ma ville —



p 6 ▶ Une bonne note pour la rentrée scolaire

p 7 ▶ Nouveaux rythmes scolaires

p 9 ▶ Développement de la vidéoprotection

p 14 ▶ Rénovation de l'abbatiale acte 1

p 20 ▶ Un agenda estival riche de nos traditions



NAISSANCES

Juin 2014

Le 4 : Sami FOURNELLE.
 Le 5 : Kyara ROUSSET.
 Le 7 : Lamiaë DJILALI.
 Le 14 : Kyara ABDELMOULA.
 Le 18 : Antoine MARTIN.
 Le 19 : Angelo CIOLI
 et Oumayma KABBOUCH.
 Le 25 : Emma MEJEAN.
 Le 27 : Nolan et Tania ESTIENNE.

Juillet 2014

Le 4 : Jacob ABECASSIS et Ervin ALDOBASIC.
 Le 9 : Maïssa HAMOUTEN.
 Le 10 : Léa ARDHUIN et Inaya MERHOUNI.
 Le 15 : Camélia TARRAF.
 Le 18 : Livia VICTORIA.
 Le 25 : Nolan MEZIN.
 Le 29 : Kélia PARMENTIER LAFAYE.
 Le 30 : Kiran SPET.
 Le 31 : Elise TOURNIER GERARD.

Août 2014

Le 2 : Joaquin CONTRERAS VENTEO.
 Le 7 : Maël MERCIER et Mathéo RIBOULET.
 Le 8 : Maëlys LANDETE.
 Le 9 : Louay BENDERRADJI.
 Le 11 : Lucia DE ALMEIDA LOPES.
 Le 12 : Loan DENGEL. Le 16 : Théo KRAFT.
 Le 19 : Giorgia SANT. Le 20 : Django FIGIJS.
 Le 22 : Samy EZGHARI, Cristiano VERGES.
 Le 24 : Francisco CONTRERAS CORTES
 et Eva RODRIGO DOMINGUES.
 Le 25 : Amal DOUIFDEL.
 Le 26 : Romy LINSOLAS. Le 31 : Liam XIONG.

Septembre 2014

Le 3 : Kenza REYNAUD.
 Le 4 : Lehna EL GARAA et Kessie THONE.
 Le 8 : Loane BODLENNER et Assma EL YOUSFI.
 Le 11 : Raphaël LENSEELE.

MARIAGES

Juin 2014

Le 21 : Raïk BENAMAR et Sabrina MOHAMED
 - Guillaume MAGNI et Sophie VERLAGUET
 - Safouane OUAKKAT et Emilie PERES
 - Henri DARRAZI et Clotilde BONNET DUPEYRON.
 Le 28 : Cédric ROMAN et Laetitia JULLLIARD

Juillet 2014

Le 12 : Grégory LORENTE et Sandrine TRAZIC

- Arnaud BARTOS et Laetitia ZIELINSKI
 - Christophe CALVIN et Véronique OTLET

Août 2014

Le 2 : Maxence BODLENNER et Sandy DUBEAUX.
 Le 8 : Paulo Jorge FERNANDEZ DE JESUS
 et Viktorija ZAIKINA.
 Le 23 : Gabriel SELVA et Magali MIALON
 Eric CALLIGARO et Kanlé BAMEZON -TOULAN

Septembre 2014

Le 6 : Viviane BEAUGE et Sabine GONDRAN

DÉCÈS

Juin 2014

Le 2 : Jean VOGT, Bienvenue ALVAREZ veuve GARCIA.
 Le 3 : Max ARNAUD.
 Le 6 : Charles MANIGAUULT.
 Le 13 : José DIEGO.
 Le 16 : Philippe SORRENTINO.
 Le 18 : Louise LUC veuve ABOULINC.
 Le 19 : Bernard FUZELLIER, Renée LABORIE veuve GINER,
 El Houssaine AZIZI.
 Le 23 : Carmela FONTANA veuve MANGENOT.
 Le 26 : Joseph BOSQ.
 Le 27 : Oscar DE FREITAS GOMES FERREIRA.

Juillet 2014

Le 2 : Jean- Marc CHARDES.
 Le 7 : Victoria OLLIER veuve CORDAT.
 Le 16 : Pierre FIORINO.
 Le 18 : Maria Del Carmen RODRIGUEZ épouse GOMEZ.
 Le 21 : Maria CANABATE veuve EGIO, Daniel CARPIO.
 Le 23 : Flora AUROY.
 Le 25 : Patrice PALLIER.
 Le 28 : Léonie ORLANDI veuve CHABANON.
 Le 31 : Jean-Yves PALY

Août 2014

Le 7 : Stéphane SABATIER, Josiane GARCIA veuve
 VELAYGUET.
 Le 12 : Marie CASTANIER veuve REY.
 Le 14 : Yvette MELIANI.
 Le 18 : Gillette JORI veuve ROMEU, Mohammed SELLAÏ.
 Le 19 : Bruno MARIOLLE, Josiane JAMMES veuve
 SEGURA.
 Le 20 : Jacky MOURIER. Le 25 : Pierre CANONGE.
 Le 28 : Gérard GALTIER.
 Le 29 : Bernard FARRUGIA, José APARICIO.

Septembre 2014

Le 1 : Gilbert SION.
 Le 11 : Marthe CAMPET veuve PIOCH.
 Le 12 : Bruno BELATECHE.

URGENCE

Pompiers _____ **18**
 SAMU _____ **15**
 Numéro
 d'urgence unique _____ **112**
 Gendarmerie nationale _____ **17**

Police municipale _____ **04 66 87 31 44**
 Centre de secours _____ **04 66 87 77 00**
 Centre antipoison _____ **04 91 75 25 25**
 ErDF dépannage électricité _____ **08 10 33 30 30**
 GrDF dépannage gaz _____ **08 10 43 30 30**
 Urgences eau potable _____ **04 30 62 10 09**
 Urgences assainissement
 collectif _____ **09 77 40 11 39**
 Ordures ménagères _____ **04 66 02 54 54**

**Encombrants (enlèvement le mardi
 et le vendredi sur RDV) _____ 04 66 02 54 54**

Votre mairie :
 Hôtel de Ville
 Place Jean Jaurès
 30800 Saint-Gilles
 Tél. : **04 66 87 78 00**
 Fax : **04 66 87 78 19**
 Mail : **contact@ville-saint-gilles.fr**
 Site internet : **www.saint-gilles.fr**



PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde,
 composez le numéro unique

3237

Préservez-vous du risque inondation

Même si le dernier phénomène avéré remonte à 2005, notre commune demeure soumise à ce risque, de par sa situation géographique. Il n'est donc jamais superflu de rappeler les consignes de sécurité en la matière.

AVANT : s'organiser, anticiper

Abritez-vous. Fermez portes et fenêtres. Mettez hors d'eau vos meubles et objets précieux (photos, papiers personnels, factures, etc.). Prévoyez un équipement minimum (radio à piles, réserve d'eau potable et d'aliments, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures, etc.). Stationnez vos véhicules en zone non inondable.

PENDANT : se protéger

Coupez gaz et électricité. Montez dans les étages. Ne sortez pas. Ne tentez pas de vous déplacer dans les rues. Ne vous enfermez pas dans un véhicule en cas de montée des eaux.

APRES : respectez les consignes

Ne rétablissez l'électricité que sur des installations sèches. Ne marchez pas dans la rue si vous ne voyez pas le sol (bouches d'égout). Informez-vous de la présence et de l'état de santé de vos voisins.

DANS TOUS LES CAS :

- Respectez les consignes.
- Ecoutez France Bleu Gard Lozère sur 99.5 mhz.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y seront mis en sécurité.
- Libérez les lignes téléphoniques pour les secours. N'appellez qu'en cas d'urgence réelle.



Des efforts importants auront été fournis pour réussir au mieux cette rentrée, marquée par la mise en place de l'aménagement des rythmes scolaires, imposé à toutes les communes par le gouvernement; une réforme bien malheureuse à plusieurs titres :

- elle est d'abord extrêmement coûteuse, car la charge financière transférée sur les communes est gigantesque pour imaginer des activités, réorganiser les transports, les cantines, mobiliser des locaux et recruter des animateurs et des encadrants. Les premières évaluations laissent à penser qu'en année pleine, le coût supporté par la ville sera de 200 000 à 250 000 euros. Nous n'augmenterons pas les impôts pour autant, mais, de toute évidence, nous devons par cette décision subie, réduire notre action dans d'autres domaines.
- avec le choix (imposé lui aussi) du mercredi ou du samedi matin en temps scolaire, il n'est pas certain que le nécessaire repos de l'enfant ne soit pas durablement affecté. Les parents en sont déjà les témoins privilégiés.
- enfin, cette réforme n'aura pas anticipé l'impact négatif sur les personnels enseignants ou agents municipaux qui, dans leur immense majorité, n'y trouvent que des inconvénients.

Une réforme malheureuse, difficile à mettre en place, et qui aura nécessité la bonne volonté de tous pour l'appliquer «le mieux possible», même si les débuts peuvent paraître hésitants. **Merci à tous de votre compréhension, car nous n'avons eu que trois mois pour y parvenir.**

Dans le même temps, les élus locaux doivent payer l'austérité de l'Etat qui, incapable de se réformer lui-même, fait supporter la rigueur aux collectivités. **En 2015, les dotations diminueront en moyenne de 6,5%. L'Etat nous impose des économies, mais on apprécierait qu'il nous montre l'exemple !**

Enfin, je ne m'attarderai pas sur la qualité des animations estivales proposées par la Ville (Office de Tourisme, service du Patrimoine et Médiathèque) ou l'association des Festivités, mais la parfaite organisation, comme l'excellent état d'esprit, doublés d'une tranquillité retrouvée, auront permis à nombre d'entre vous de passer d'excellents moments, en famille ou entre amis.

Mais l'essentiel, c'est le travail de fond qui est conduit depuis notre récente élection et qui nous permettra d'apporter des réponses à votre légitime impatience, tant notre ville a pris du retard en matière d'aménagements et de cadre de vie.

Depuis six mois, de nombreuses actions sont sur les rails ou déjà en place : la création d'espaces de jeux publics pour les tout-petits, dont les travaux ont commencé, la vidéoprotection et le dispositif des voisins vigilants, l'acquisition d'une nouvelle balayeuse pour améliorer la propreté de nos rues, le lancement du diagnostic préalable à la réhabilitation de l'abbatiale, la mise en place d'un programme de voirie en campagne, en centre-ville et dans nos lotissements, la préparation de grands travaux dans les écoles...

Nous sommes au travail.



Eddy VALADIER
Maire de Saint-Gilles

Sommaire

Edito _____	03
Questions à M. le Maire _____	04
Enseignement _____	06
Vidéoprotection _____	09
Cadre de vie _____	10
Propreté de la ville _____	11
Economie _____	12
Tourisme _____	13
Patrimoine _____	14
Petite enfance _____	16
Social _____	17
A votre service _____	18
Vie associative _____	19
Animations _____	20
Tribunes politiques _____	22
Infos pratiques _____	22
Défense _____	23
Agenda _____	24

SAINT-GILLES, ma ville

N°2 OCTOBRE 2014

Journal municipal de la Ville de Saint-Gilles

Place Jean Jaurès – 30800 SAINT-GILLES

Tél. : 04 66 87 78 00 - Fax : 04 66 87 78 19

www.saint-gilles.fr

communication@ville-saint-gilles.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Eddy Valadier

• RÉDACTEUR EN CHEF : Sylvie Havez

• CONCEPTION, COORDINATION :

Service Communication de la Ville de Saint-Gilles

• Création et mise en page : A-Infographie

• Impression : Impact Imprimerie

• CRÉDIT PHOTOS : Ville de Saint-Gilles,

Claude Jourdan, Bruno Trouillet, sauf mentions

• TIRAGE : 7 000 exemplaires



DERNIERE MINUTE

LE RECOURS EN ANNULATION DES ELECTIONS REJETE PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Par décision du 6 octobre, et après avoir entendu les conclusions du rapporteur public, le tribunal administratif de Nîmes a rejeté le recours de Monsieur Gilbert COLLARD, demandant l'annulation des élections municipales de mars dernier. Le juge du tribunal administratif a validé les résultats des élections municipales, accordant 25 élus à la liste "Saint-Gilles par cœur" et 8 élus à la liste "Saint-Gilles fait front".

Après votre élection au mois d'avril dernier, on imagine que vous avez dû réorganiser votre vie professionnelle et personnelle.

⊙ Effectivement, la fonction de Maire est exigeante personnellement, mais j'y étais préparé. Elle nécessite d'accorder beaucoup de son temps pour rencontrer les Saint-Gillois, participer à la vie associative de la commune, rencontrer les élus, organiser le travail municipal et préparer les projets que nous voulons engager rapidement. J'ai donc pris du recul sur mon activité professionnelle, d'abord à mi-temps par respect pour mon employeur, avant de suspendre définitivement mon contrat de travail. **A la fin de l'année, je pourrai me consacrer à 100% à notre ville.** Je m'y étais engagé auprès des Saint-Gilloises et des Saint-Gillois, donc je le fais.

Quelles sont vos méthodes de travail ?

⊙ J'ai aussi la chance de pouvoir m'appuyer sur toute une équipe municipale, Adjointes ou Conseillers municipaux délégués, ils donnent aussi beaucoup au service de notre collectivité. Enfin, si le rôle des élus est d'insuffler des projets, orienter les politiques publiques, rendre les arbitrages budgétaires, ils doivent pouvoir s'appuyer sur des agents territoriaux qui sont, eux, les chevilles ouvrières de la nécessaire adaptation de notre commune à un monde qui change tous les jours. **Sous la houlette d'un nouveau Directeur Général des Services, je souhaite aussi mobiliser le personnel communal autour d'un projet collectif d'intérêt général.**

Si, bien entendu, les choses ne sont pas toujours faciles, notamment dans un contexte budgétaire extrêmement tendu, je reste convaincu qu'ensemble, dans un esprit de responsabilité, nous pouvons améliorer nettement l'image de notre Ville et redonner espoir aux Saint-Gillois.

Vous parliez d'« un contexte budgétaire tendu », pouvez-vous préciser votre pensée ?

⊙ Chacun le sait, notre commune souffre d'un déficit chronique d'investissement. Il n'y a qu'à voir l'état de

notre voirie, de certains de nos bâtiments publics, du matériel parfois obsolète laissé à nos employés municipaux. Les dernières années, on a trop laissé filer les dépenses de gestion courantes, souvent non essentielles à l'amélioration des conditions de vie des Saint-Gillois, au détriment d'un investissement public qui n'était pas à la hauteur des enjeux d'une ville de bientôt 15 000 habitants.

En moins de quatre ans et tous budgets confondus (budget principal, budgets annexes, CCAS et Office de Tourisme), **les dépenses de fonctionnement de la Ville ont augmenté de plus de 24% (+ 3 400 000€) et pour autant elle ne s'est pas améliorée.** Il faut donc en tirer toutes les conséquences car, parallèlement, l'investissement a chuté de façon très inquiétante.

Dans un contexte national qui a aussi changé, non ?

⊙ Oui, le contexte national aurait dû pousser nos prédécesseurs à anticiper la baisse des dotations accordées aux communes par l'Etat. Cet Etat, incapable de se réformer, impose aux communes une diminution de ses contributions, alors même que les villes et villages de France sont les mieux à même de redynamiser l'économie locale. A titre d'exemple, nous avons perdu cette année 120 000€ sur notre dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat. Si nous avons dû faire avec un budget 2014 préparé et largement dépensé par l'ancienne Municipalité, un budget qui, cette année, ne nous laissait quasiment aucune marge de manœuvre, **je reste confiant dans notre capacité à inverser les choses dès l'année 2015.**

Si 2015 sera donc la véritable première année de votre mandat, quelles en sont les perspectives ?

⊙ Préparer 2015, c'était déjà agir et prendre des décisions dès cette année, même si cela n'est encore pas visible pour nos concitoyens.

Tous les dossiers en cours ont été réexaminés, avec l'objectif de les rendre plus utiles et moins coûteux, comme celui de la réhabilitation des halles. Certains sont mis en suspens car ils dépassaient largement les estimations financières initiales et les aides annoncées n'étaient pas réelles, à l'image du Centre de Loisirs où, en plus d'un dépassement de coût de près de

258 000 €, nous devons faire face à une absence de subvention de 285 000€ de la part de la Caisse d'Allocations Familiales. D'autres seront abandonnés comme la réhabilitation de la maison « Pantel » dont le coût d'objectif (plus de 650 k€) laisse dubitatif pour la surface concernée.

Nous avons donc pris nos responsabilités, comme celle de ne pas urbaniser sous la forme de logements les terrains au lieu-dit Labracat, à proximité du stade de la route de Nîmes.

Nous ne remettons pas tout en cause, mais pour ce qui est nécessaire, nous n'hésiterons pas.

En termes de projets, que peut-on attendre de l'année qui arrive ?

⊙ Préparer 2015 c'était aussi, dès 2014, lancer certains projets : notre programme pour l'amélioration des conditions de sécurité et d'accueil de nos enfants dans les écoles, l'extension du dispositif de vidéoprotection avec l'installation de nouvelles caméras, le lancement de l'étude de définition de la réhabilitation de la halle de sports Georges Chouleur, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour préparer le réaménagement de notre centre-ville, le diagnostic préalable à la réhabilitation de l'abbatiale, un programme ambitieux de rénovation de notre voirie, mais nous aurons l'occasion, avant la fin de l'année, de faire un bilan des premiers mois de notre action.

Préparer 2015, c'était aussi trouver de nouveaux partenaires pour nous aider à financer nos projets et c'est déjà près de **865 000€ de subventions nouvelles qui rentreront dans les caisses de la Ville** pour réaliser nos projets.

Priorité à l'enseignement et la petite enfance

185 000 € au service de l'enseignement des petits Saint-Gillois

- 50 000 € en fournitures et petits équipements,
- 15 000 € en matériel informatique,
- 25 000 € dédiés à un logiciel de gestion des inscriptions
- et enfin 95 000 € de travaux de mise à niveau de nos écoles, attendus depuis de longues années...

Tel est le budget alloué à la rentrée 2014, pour améliorer les conditions d'enseignement de nos enfants.

Des écoles à l'heure des nouvelles technologies

L'école Victor Hugo a été dotée de 2 nouveaux tableaux blancs interactifs (elle en dispose donc désormais de 6) et l'école Jean Moulin d'un second. Rappelons que l'enseignant y projette son cours (ou des exercices) et que les élèves interagissent en écrivant directement sur le tableau grâce à des stylets.

14 nouveaux PC et un poste maître ont été acquis pour permettre aux enseignants de la classe mobile de l'école Jules Ferry (où seuls 2 ordinateurs demeuraient opérationnels en juin...) de mieux préparer les élèves au passage du B2i (brevet informatique et internet).

L'acquisition de ces outils indispensables à un enseignement moderne représente un effort budgétaire important pour la commune qui, malgré un contexte économique tendu, fait le choix d'équiper progressivement chacune de ses écoles, pour mieux préparer l'avenir de leurs élèves.



E. Valadier et D. Novelli découvrent le tableau blanc interactif de l'école Victor Hugo

Une gestion plus performante des inscriptions

Pour mettre en œuvre les nouveaux rythmes scolaires, la Ville s'est dotée d'un logiciel permettant d'optimiser la gestion des ALAE (Accueils de Loisirs Associés à l'École) et des cantines. Des tablettes connectées en WiFi permettront donc de pointer la présence des élèves dans chaque école, satisfaisant ainsi aux exigences de la CAF.

Ce fonctionnement a été testé avec succès aux Centres de Loisirs. Toutes les informations propres aux élèves et à leur famille sont déjà intégrées dans la base de données centrale.

Après quelques semaines de rodage, un «portail famille» sera mis en ligne, qui proposera de nouveaux services tels que la pré-inscription aux activités, le suivi des informations familles et écoles, le paiement en ligne de la cantine, etc.

La Ville investit aussi pour une meilleure communication avec les familles, par des services plus souples et réactifs, pour que le service public évolue au même rythme que la société.

Rentrée 2014/2015 au collège Jean Vilar

Horaires d'ouverture au public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00



Une serrure électrique sécurise le portail de l'école Jules Ferry

Sécurisation de l'accès à l'école Jules Ferry

Dans un souci de sécurisation des enfants à l'intérieur de l'école publique et à la demande des parents d'élèves, nous avons installé une serrure électrique qui permet de garder le portail fermé. Une sonnette permet au Directeur et au personnel des restaurants scolaires d'actionner son ouverture.

Ouverture d'une nouvelle classe élémentaire à l'école Jean Moulin

L'ouverture de cette classe a occasionné un équipement intégral en mobilier et en fournitures scolaires. Aucun gros chantier n'ayant été programmé préalablement aux élections de mars 2014, nous avons dû réaliser de nombreux petits travaux, ardemment réclamés dans les divers conseils d'école, pour permettre une rentrée sereine.

Dès l'année prochaine, nous tiendrons l'une de nos promesses de campagne : la réalisation d'un gros chantier de réhabilitation d'une école chaque année.

Une rentrée sur de nouveaux rythmes scolaires

La majorité municipale n'était pas favorable à la réforme des rythmes scolaires imposée par le gouvernement qui ne présente, en l'état, aucun avantage pour le rythme biologique de l'enfant. Bien au contraire, après un mois d'application, on constate l'épuisement des enfants quand arrive le vendredi.

Bien qu'anticipée dans notre commune, l'application de cette réforme a exigé un travail d'organisation et de logistique énorme de la part des services municipaux. Nous avons toléré des inscriptions jusqu'au 4^e vendredi, même si elles ont très sévèrement perturbé le fonctionnement des services et rendu

difficile l'organisation des activités et des équipes.

Les agents des services ALAE, sports, jeunesse, ATSEM, et autres... ont déployé beaucoup d'énergie et démontré leur professionnalisme et l'amour de leur métier pour parvenir à orchestrer cette lourde tâche. Que soient également remerciés les deux animateurs sportifs du Rugby club et du Basket club, qui nous aident bénévolement tous les vendredis, démontrant leur implication sincère dans la vie locale.

Une telle réforme exige un temps d'adaptation des parents en matière d'horaires, de cantine, d'inscriptions aux activités... un véritable casse-tête.

Nous avons déployé de nombreux moyens humains pour informer tout un chacun, dans chaque école, des démarches à accomplir, et il est temps maintenant d'établir quelques règles concernant les inscriptions.

Pour garantir à tous (enfants, parents, animateurs et organisateurs) une bonne gestion et un service public digne de ce nom, il nous faut instaurer des **dates d'inscription** clairement définies pour chaque cycle (période scolaire allant de vacances à vacances), au-delà desquelles il ne sera plus possible de s'inscrire pour le cycle en cours, voir le tableau.



Cycles d'inscription aux TAP (temps d'accueil péri-scolaire)

Cycle	05/09/2014 au 17/10/2014	07/11/2014 au 19/12/2014	05/01/2015 au 06/02/2015	23/02/2015 au 10/04/2015	27/04/2015 au 03/07/2015
Inscriptions	Du 1 ^{er} août au 25 septembre 2014	Du 26 septembre au 17 octobre 2014	Jusqu'au 19 décembre 2014	Jusqu'au 6 février 2015	Jusqu'au 10 avril 2015
TAP	Vendredi de 13h30 à 16h30	Vendredi de 13h30 à 16h30	Vendredi de 13h30 à 19h30	Vendredi de 13h30 à 16h30	Vendredi de 13h30 à 16h30 (vendredis 1 ^{er} et 8 mai fériés)

L'élue et les services municipaux concernés dresseront un premier bilan de l'application de la réforme aux vacances de la Toussaint : difficultés rencontrées, charge pour la commune (transports, cantines, locaux non extensibles, besoins en animateurs, projets, réorganisation de la garderie), etc. alors que, dans le même temps, l'Etat annonce la baisse des dotations financières aux communes...

Notre terroir au menu des cantines scolaires



Du riz bio saint-gillois est désormais servi aux restaurants scolaires

La société API, qui assure la restauration scolaire en liaison froide depuis environ un an, a pris l'engagement de travailler avec des fournisseurs régionaux et d'introduire un repas bio par semaine. Dominique NOVELLI, 1^{ère} adjointe, déléguée à l'enseignement scolaire, lui a donc suggéré de faire appel, dans la mesure du possible, à des fournisseurs saint-gillois de denrées alimentaires. En mai dernier, deux enseignes locales ont ainsi remporté deux appels d'offre : le riz Canavère bio est désormais tous les mois sur la table de nos enfants, et le pain du «Torchon» leur est servi quotidiennement.

Les critères de sélection avaient porté sur la qualité des produits et la capacité à les livrer en quantité. Félicitations aux deux lauréats et merci à API d'avoir accepté de jouer la carte locale, ce que nous continuerons à soutenir dans l'avenir.

Davantage de transports scolaires

Lotissement Combe de la Belle : aucune desserte n'avait été prévue pour ce nouveau lotissement. Dès son arrivée, en avril, Dominique Novelli avait interpellé le Maire sur ce sujet, qui en a aussitôt avisé le Conseil général, dont nous attendons la réponse, afin de faire circuler le bus à l'intérieur du lotissement, en toute sécurité pour ses usagers.

M. le Maire a également sollicité le Conseil général à propos du transport des jeunes Saint-Gillois fréquentant le collège **Emmanuel d'Alzon de Vestric**.

Tous les usagers concernés seront tenus informés de ces décisions.

Des travaux de réhabilitation de nos écoles



L'auvent de l'école Victor Hugo prochainement remplacé.

Ils porteront sur les écoles Victor Hugo et Laforêt, pour un budget de 900 000 €.

Pour **l'école élémentaire Victor Hugo**, la Ville de Saint-Gilles envisage des travaux d'amélioration de la sécurité, dans le cadre de l'appel à projets 2015 relatif à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Concernant le bâtiment B (le plus ancien) : dépose et remplacement de l'auvent, changement des menuiseries et vitres, suppression des marches isolées secondaires.

Et pour le bâtiment A (le plus récent) : division du couloir de circulation et mise en place d'une cloison au 1^{er} étage, pose de rideaux ignifugés, ravalement de la façade, mise en place de plans d'évacuation et de consignes de sécurité en cas d'incendie, formation du personnel en cas d'incendie.

A **l'école Laforêt**, des travaux porteront sur l'amélioration du niveau de sécurité. Par ailleurs, un projet de réhabilitation de l'école, inscrit dans le cadre du Programme National de Renovation Urbaine du quartier Sabatot, a pour objectifs de doter l'école d'un réfectoire, d'une nouvelle classe et d'un préau couvert.

Nous avons pour cela obtenu 10 373 € de subvention du Conseil général du Gard, 95 991 € de l'ANRU et 140 000 € de la Préfecture.

En matière d'enseignement, la démonstration de la tenue de nos promesses de campagne est désormais faite.

Développement de la **vidéoprotection**



Comme clairement annoncé dans son programme de campagne, la Municipalité met immédiatement en place une politique globale de sécurisation afin de réduire les atteintes aux biens et aux personnes constatées dans certains secteurs. Elle s'appuie, pour ce faire, sur plusieurs actions, dont le développement d'un projet de vidéoprotection, qui poursuit plusieurs objectifs :

- ▶ **la surveillance des bâtiments publics**
- ▶ **la sécurisation du centre historique**
- ▶ **la sécurité des personnes lors de manifestations festives**
- ▶ **la prévention des délits sur la voie publique**
- ▶ **le renforcement de la surveillance des grands axes de circulation et de passage**

Au titre de la mutualisation de certaines compétences et outils informatiques en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métro-

pole et la Ville de Nîmes, l'équipe municipale a choisi de migrer son dispositif de vidéoprotection, afin de disposer d'images et d'enregistrements de qualité (de jour comme de nuit), ainsi que de fonctionnalités avancées (exploitation 24h/24 et 7 jours/7).

La Ville a également souhaité renforcer son système par son extension à 31 caméras de nouvelle génération, en procédant au remplacement des 16 dispositifs anciens et à l'ajout de 15 nouvelles caméras (il s'agira de renforcer la surveillance du centre historique, mais aussi de l'étendre aux lotissements, aux entrées de ville et au quartier Sabatot). L'objectif affiché est de disposer de 40 caméras opérationnelles avant la fin du mandat.

Des demandes de subvention ont été émises dans ce sens auprès de l'Etat (au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) et de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, au titre d'un fonds de concours.

Les travaux pourront débuter à l'issue de cette phase administrative, soit dès l'année 2015.

Un plan d'entretien de la voirie pour tous nos quartiers



Premier jour de la campagne de réfection de la voirie du centre historique

Depuis le début du mois d'octobre et jusqu'aux fêtes de la Toussaint, une première campagne est déployée pour remettre progressivement à niveau notre voirie en piteux état. Les services techniques municipaux procèdent à la pose d'un enrobé à froid, afin notamment de colmater les trop nombreux trous qui rendent nos déplacements périlleux, qu'on soit piéton ou automobiliste...

Le centre historique a été priorisé et sera suivi, alternativement, des lotissements et des chemins communaux.

Précisons que près de 200 tonnes d'enrobé sont nécessaires à l'entretien annuel de la voirie de notre commune, qui ne compte pas moins de 40 km de chemins.

Bientôt la Toussaint



Grâce l'investissement remarquable des agents municipaux en charge de leur entretien, les cimetières de la commune sont prêts à recevoir les familles, à l'aube de la Toussaint, dans un espace propice au recueillement.

Une reprise des concessions à l'abandon va être menée afin de garantir la possibilité d'inhumations dans l'ancien cimetière, cher au cœur de nombreux Saint-Gillois.

**Horaires d'hiver
pour nos deux cimetières : 8h à 17h30**

Pas de répit sur le front de a **propreté**

La propreté de la ville est une priorité de la Municipalité, qui suppose l'implication de tous et de tous les instants. Elle reste cependant un vœu pieu sans le soutien et le civisme de TOUS les administrés :

- pas moins de **300 tonnes d'encombrants** ayant fait l'objet de dépôts "sauvages" ou de poubelles abandonnées ont été collectées en 2013. Cette charge équivaut au salaire annuel brut d'un employé à temps plein du service de nettoyage...
- malgré les dispositifs existants (12 totems distributeurs de sacs), on observe toujours autant de laxisme en matière de **déjections canines**, qui constituent un véritable fléau pour notre ville
- les **égouts** sont trop souvent bouchés par des usagers peu précautionneux. Sachez notamment que les lingettes, couramment utilisées dans nos foyers, ne sont pas biodégradables et doivent être éliminées avec vos ordures ménagères
- rappelons enfin que les **sacs d'ordures ménagères** ne doivent jamais être sortis avant 19 heures. En cas de doute, contactez le **04 66 02 54 54**

Malgré de constants rappels au civisme, force est de constater que beaucoup font encore la sourde oreille. Il est donc devenu nécessaire de mener une politique répressive. Grâce à un travail désormais réalisé sur le terrain afin d'identifier les contrevenants peu respectueux, **le nombre d'infractions, sanctionnées par une amende de 35 €, est déjà passé de 10 pour l'année 2013 à 65 depuis le 1^{er} janvier 2014.**

Nous nous y étions engagés, c'est désormais une réalité. Donnons-nous les moyens de faire respecter ces quelques règles de vie commune.

■ Johana SAHRAOUI

Cabinet infirmier
Johana Sahraoui
07.81.35.52.93



Soins à domicile – Infirmière libérale conventionnée

7 avenue de la Résistance
Tél. : 07 81 35 52 93

■ Garage LA JACETTE Sylvie Euzet



Entretien, réparations VL, VU, 4x4, agricole

Petit chemin d'Espeyran
Tél. : 04 66 06 07 27

■ Rapid'PERMIS-B



Betty TUDELA
Auto Ecole - St Gilles

Auto-école – Stage de récupération de points – Permis accéléré

7 rue Gambetta
Tél. : 04 66 67 64 62 –
rapidpermis-b@orange.fr

■ Les gravures d'Ernest

Gravure d'objets de décoration

305 route d'Arles
Tél. : 07 88 10 01 53 – lesgravures.
ernest@outlook.fr

Votre mairie : Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
30800 Saint-Gilles

Tél. : **04 66 87 78 00**
Fax : 04 66 87 78 19

■ La Pause du Pèlerin



Gîte d'étape, chambre d'hôtes et restaurant

8 place de la République
Tél. : 06 79 87 92 44



Afin de valoriser les atouts économiques de notre ville, nous mettrons régulièrement à l'honneur une entreprise saint-gilloise dans cette rubrique.

Cot International



Nourrir les habitants de la planète est un défi majeur. La superficie de notre commune, l'une des plus étendues de France, est essentiellement dédiée à l'agriculture et compte quelques entreprises de pointe. C'est le cas de COT INTERNATIONAL, située au domaine de Pérouse, sur la route de Nîmes.

■ Une entreprise saint-gilloise

Si beaucoup de Saint-Gillois passent régulièrement devant ou y ont déjà travaillé à la récolte, au tri, à l'emballage ou à l'expédition, peu savent que ce site héberge un **véritable centre de recherche, spécialisé dans la culture des abricots, cerises et prunes.**

Née de l'association d'un pépiniériste, M. Lambertin (technicien de la sélection des variétés et de la diffusion des produits) avec les Vergers Riou (producteurs d'abricots et vergers expérimentaux, spécialistes des techniques culturales et de la mise en marché des fruits) l'entreprise est aujourd'hui gérée par Marie-Laure ETEVE (fille de M. Lambertin).

■ Un produit local : l'abricot"

COT INTERNATIONAL cherche à proposer des produits goûteux et agronomiquement rentables aux exploitants. Les critères de recherche sont : l'adaptation géographique, la qualité gustative du fruit, la coloration attractive du fruit, un bon calibre, la fermeté, l'époque de maturité, les caractères agronomiques et, enfin, la résistance aux maladies.

Les procédés font appel aux techniques naturelles de l'hybridation consistant à allier, dans une même plante, les gènes de variétés existantes et sélectionnées pour leurs qualités.

Les vergers expérimentaux situés sur la commune rassemblent près de 300 variétés (pool génétique) qui permettent, grâce à différents croisements, d'obtenir 30 000 hybrides en cours d'observation. Après une première sélection, les meilleurs hybrides sont greffés et cultivés, comme par un arboriculteur.

■ Un marché international

COT INTERNATIONAL collabore aussi avec différents partenaires dont les spécialités respectives (analyses génétiques, phytosanitaires, stations de recherche, pépiniéristes,...) contribuent à l'élaboration de nouvelles variétés. Cette société de pointe propose aux exploitants des produits plus faciles à entretenir, plus productifs, moins demandeurs en molécules phytosanitaires.

L'entreprise travaille en liens étroits avec des exploitations saint-gilloises et d'autres situées dans le sud de la France, pour finaliser la recherche en cultivant les nouvelles variétés dans des vergers «grandeur nature». Après un minimum de 8 années pour franchir toutes les étapes de validation, les nouvelles variétés sont commercialisées dans le monde entier.

Elle s'inscrit donc dans une problématique essentielle qui combine le respect de l'environnement et l'offre de meilleurs rendements, pour nourrir un nombre de plus en plus important d'être humains.



Plus d'informations ? www.cot-international.eu

Office de Tourisme : un souffle nouveau



Visite d'une rizière biologique



Spectacle «le complot de la crypte»
un conte théâtral en musique dans l'abbatiale

51% de visiteurs en plus qu'en juillet août 2013, c'est assez pour dresser un bilan satisfaisant de la saison touristique écoulée.

Soulignons qu'un effort particulier a été déployé cet été pour vanter les produits de nos terroirs. Ainsi, chaque lundi matin, une moyenne de 70 personnes étaient invitées à l'Office de Tourisme, pour savourer les spécialités locales, tout en prenant connaissance des atouts touristiques de la commune et des nombreuses animations et visites proposées.

Chaque jour était l'occasion d'un programme différent : promenade à poney pour les petits, visite d'une rizière biologique ou d'un élevage de taureaux, découverte d'un moulin à huile, visite du centre historique par une guide-conférencière, «goûters du patrimoine» pour apprendre en s'amusant, conte théâtral en musique dans l'abbatiale, etc.

Plus de 1 000 personnes, adultes et enfants confondus, ont profité de ce programme d'animations pour apprécier notre ville.

C'est par le développement d'une offre touristique ambitieuse et innovante que notre fort potentiel de visiteurs deviendra profitable à l'économie locale et générera activité et emploi sur la commune.

C'est l'un des grands axes de développement que nous entendons soutenir, dans notre conception du tourisme comme un enjeu économique majeur.

Restaurer l'abbatiale pour donner un nouveau visage à Saint-Gilles



Si Saint-Gilles a le privilège de conserver une exceptionnelle abbatale romane, elle n'en est pas moins très fragile. Ayant beaucoup souffert lors des Guerres de Religion et de la Révolution française, le monument est aujourd'hui dans un très mauvais état.

C'est la raison pour laquelle la Municipalité s'est imposé le devoir moral, d'intérêt patrimonial et économique, d'entreprendre un ensemble de travaux de restauration de ce site prestigieux, pour le faire à nouveau rayonner comme il le mérite.

Dès cet hiver, des travaux modestes mais indispensables vont être entrepris pour la sécurité des visiteurs. Les marches devant la façade de l'église vont en effet faire l'objet de travaux de réparation. Les nombreux trous et fissures seront colmatés, afin de rendre ces marches planes et régulières.



D'autre part, certaines cloches de l'église ne sonnent plus depuis des mois. Les moteurs endommagés vont enfin être réparés afin que les cloches sonnent à nouveau.

Deux projets de grande envergure seront également entrepris cet hiver : **la désignation d'une équipe de professionnels**, qui aura la charge de réaliser un diagnostic précis et exhaustif du site abbatial. Cela constituera un outil précieux pour la programmation des travaux à venir.

Une **reprise des fouilles archéologiques** est par ailleurs programmée dans **l'ancien cloître de l'abbaye**.

Grâce à une subvention exceptionnelle (80%) de la Direction régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon, une équipe d'archéologues va intervenir sur le site pour étudier les fondations de l'abbatiale, découvrir les traces de l'ancienne galerie nord du cloître et explorer les nombreuses tombes qui se trouvent dans ce secteur.

Protéger notre patrimoine et lui redonner le lustre qu'il mérite, voilà l'un des engagements forts de la Municipalité.

Étude de diagnostic du site abbatial

Consciente de l'état général de l'édifice, la Municipalité envisage d'importants travaux de restauration de l'église abbatiale et des bâtiments faisant partie de l'ancienne abbaye entourant l'ancien cloître. Elle a d'ores et déjà identifié un certain nombre de travaux indispensables à la pérennité ou à l'usage-même de l'édifice, en tant qu'établissement recevant du public, édifice par ailleurs protégé dans son ensemble au titre des Monuments Historiques.

Ces travaux portent sur :

- **la restauration de la façade**
- **la sécurité** (mise aux normes électriques, sécurité incendie, état de l'embranchement du parvis déjà cité ci-dessus...)
- **la structure** (risque d'effondrement des bâtiments claustraux, petit clocher...)
- **la réfection partielle de la toiture.**

Au vu de l'importance des sommes engagées, la Ville, en l'accord avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), a décidé en préalable à tous travaux, d'engager une étude diagnostic générale de l'ensemble du site abbatial. Cette dépense, estimée à 85 000 € est d'ores et déjà subventionnée à 80% par la Direction régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon.

Les objectifs de cette étude sont multiples :

- permettre en premier lieu d'**identifier** de manière exhaustive **les différents désordres** dont souffre le monument
- **chiffrer** avec précision **les montants nécessaires** à la réalisation des travaux,
- permettre à la Ville de **définir les priorités d'intervention** et d'en **établir un échéancier** de réalisation.

La direction de cette étude sera confiée à une équipe nécessairement pluridisciplinaire (architecte, bureau d'études structure, géologue...) spécialisée en matière de patrimoine. Un appel d'offres a été lancé dans ce sens au début du mois d'octobre et les candidats retenus pour la réalisation des études devraient être connus pour la fin novembre. Le délai d'études sera mis à profit par la Ville pour le montage des dossiers de subvention notamment auprès de la DRAC qui finance ce type d'intervention (études et travaux) et d'autres partenaires (Région et Département) qui participent également à leur financement.

La Commune disposera alors seulement de tous les éléments pour lancer une première phase opérationnelle du projet.



Périmètre de l'étude diagnostic du site abbatial

De beaux souvenirs d'été pour nos ott-petits

Les enfants des Centres de Loisirs ont bénéficié d'un riche programme mis en œuvre par une équipe motivée d'animateurs vacataires et permanents diplômés.

Les enfants apprécient le paysage des Baux-de-Provence



Pour les primaires, juillet a occasionné un voyage en vaisseau spatial, depuis l'antiquité vers le Moyen Age, puis le futur, et des fouilles sur le site archéologique de Glanum, avant de prendre part aux Médiévales des Baux-de-Provence. En août le voyage a continué par une croisière en Méditerranée, mais aussi en canoë, en bateau aux Saintes-Maries-de-la-Mer et à Explor'parc à Villeneuve-lès Maguelone.

Les maternelles ont découvert le monde des chevaliers et des princesses en juillet et en août celui des pirates; ils ont aussi visité le château de Beaucaire et joué à Pirat'land.

Plus localement, ils ont largement profité de la médiathèque, des stades et de la piscine, et découvert le patrimoine saint-gillois en visitant l'abbatiale et l'ancien chœur.



... bientôt un séjour à la neige

Le Centre de Loisirs de Saint-Gilles propose un séjour au ski **du lundi 9 au samedi 14 février 2015**, à Ancelle (Hautes Alpes) entre Gap et Briançon, dans la vallée de Champsaur, aux portes du parc national des Ecrins. Voyage en car grand tourisme de 55 places (257 km, dont 210 de voie rapide) à Ancelle qui, à 1 342 m d'altitude, offre 26 km de pistes (3 vertes, 5 bleues, 5 rouges et 2 noires). 2 titulaires du BAFA et une directrice titulaire du BAFD assureront l'encadrement des enfants,

tant sur les pistes que dans la vie quotidienne. Coût du séjour : 370 € (déduction possible de bons CAF ou MSA et paiement possible en plusieurs fois).

Inscriptions au service Enfance en mairie, à partir du 17 novembre.

Attention : 20 places disponibles.

Consécutivement à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, le service Enfance sera ouvert au public du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et fermé les jeudi et vendredi.

Noël des aînés

Comme chaque année à pareille époque, le Centre Communal d'Action Sociale prépare le cadeau de Noël des Saint-Gilloises et Saint-Gillois âgés de 70 ans et plus. Libre à eux de choisir entre :

- ▶ un **déjeuner festif** à la salle polyvalente, samedi 20 décembre à partir de 12 h
- ▶ un **colis de produits gourmands**, livré à domicile

Dans tous les cas, une inscription préalable devra être effectuée auprès du CCAS avant le 24 octobre (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

CCAS – 1 rue de la Tour

au **04 66 87 78 02** - ccas@ville-saint-gilles.fr

Fermé au public le mardi et le vendredi après-midi.

Un délégué à vos côtés pour défendre vos droits

Le Défenseur des Droits est chargé de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité. Plus concrètement :

- il défend les **droits et libertés individuelles** dans le cadre des relations avec les administrations
- il défend et promeut l'**intérêt supérieur** et les **droits de l'enfant**
- il lutte contre les **discriminations prohibées** et promeut l'**égalité**
- il veille au **respect de la déontologie** par les personnes exerçant des activités de sécurité

Votre délégué, M. Michel MOLIERE, assure une **permanence** à la Maison de Quartier, rue des Tourterelles, le mardi de 9h à 12h. Tél. : 04 66 38 03 29.

L'actualité de L'EHPAD «les Jonquilles»



Souvenir d'une journée récréative à la manade Henri Bilhau, agrémentée de grillades et de chants, dans un lieu charmant dont les propriétaires nous ont accueillis avec beaucoup de sympathie.



Déjà un an que les résidents des «Jonquilles» sont installés dans le nouvel établissement, et c'est avec Régine PASCAL que nous avons fêté l'événement.



ZOOM sur la piscine municipale

Un peu d'histoire...

Saint-Gilles a bénéficié, dans les années 1970, du programme national dit des «1 000 piscines», qui permettait à des villes moyennes de disposer d'un équipement aquatique couvert, à vocation éducative. L'établissement ne fonctionnait alors que quelques mois par an... il est désormais ouvert toute l'année.

Un décret de 2005 a imposé des travaux de rénovation, en termes d'hygiène et de sécurité. Le bassin a alors été entièrement démoli et reconstruit pour permettre l'installation d'une goulotte de débordement séparant les eaux du bassin de celles du lavage des plages. En 2008, ce fut au tour du local technique (dédié aux pompes, à la filtration et au traitement de l'eau). Les nouvelles normes en termes d'hygiène et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite entraîneront bientôt de nouveaux aménagements.

L'utilisation :

Les fonctions de la piscine sont multiples. Aux heures d'ouverture au public, elle permet de divertir notre jeunesse, de recevoir les familles et d'entretenir la forme de nos seniors. Dans d'autres créneaux, elle est réservée à des clubs : l'Association Nautique, l'Hippocampe Club saint-gillois (plongée), l'activité Pleine Forme saint-gilloise de l'OMJS...

Les chiffres : en 2013, plus de 30 000 baigneurs ont profité de la piscine. ▶ **13 190 scolaires** (écoles élémentaires et collège)

▶ **9 743** dans le cadre d'activités associatives

▶ **6 340** grand public, etc.



Horaires d'ouverture au public hors vacances scolaires

● Lundi : de 17h à 19h

● Mardi : de 12h à 14h

● Mercredi : de 15h30 à 19h

● Jeudi de 12h à 14h

● Vendredi de 14h à 19h

● Samedi de 14h à 19h

Horaires d'ouverture pendant les vacances de la Toussaint

Semaine du 20 au 25 octobre :

● Lundi : 14h à 19h

● Mardi : 12h à 18h

● Mercredi : 14h à 19h

● Jeudi : 12h à 18h

● Vendredi : 14h à 19h

● Samedi : 14h à 19h

Semaine du 27 octobre au 1^{er} novembre : horaires identiques, sauf le samedi (fermeture)

Les contacts :

Tél. : **04 66 87 32 50**

Email : piscine@ville-saint-gilles.fr

NOUVEAU :

Depuis le 9 octobre, compte tenu du réaménagement des rythmes scolaires, une nouvelle plage horaire est ouverte au public, le vendredi de 14h à 19h

Belle mobilisation autour du forum annuel des associations



Lauris Paul, conseillère municipale déléguée à l'accueil des nouveaux Saint-Gillois reçoit la visite de Xavier Perret.



E. Valadier et A. Dumagel s'informent de l'actualité du Comité de Jumelage

Plus de 600 personnes ont visité le Forum des Associations, organisé le 6 septembre dernier au boulodrome par le service municipal des sports.

Dans une ambiance de joyeuse kermesse, 60 associations y ont démontré leur savoir-faire dans les domaines du sport, de la culture, de l'aide sociale ou des loisirs. Les visiteurs ont ainsi pu s'informer et s'inscrire, tout comme les nouveaux Saint-Gillois, également conviés pour l'occasion.

De nombreuses activités ont fait l'objet de brillantes démonstrations; certaines, particulièrement ludiques, ont remporté un franc succès, telles l'aviron sur le canal, la ballade à vélo

sur les chemins d'Espeyran ou les structures gonflables dédiées aux plus petits. Plus de 200 convives ont partagé un repas traditionnel et des grillades, le tout servi par les bénévoles de l'OMJS, auxquels certains élus ont prêté main forte, Alex DUMAGEL en tête.

Le succès de cette manifestation est à mettre à l'actif avant tout des nombreuses associations présentes, mais également de l'équipe de médiation sociale, des services municipaux (notamment techniques), de la Police Municipale, des ASVP, etc.

L'engagement au quotidien des associations saint-gilloises contribue à faire bouger notre commune.

Accompagnées financièrement et matériellement par la Municipalité, elles accompagnent et complètent les politiques mises en œuvre.

Par leur énergie et leur investissement, tous ces passionnés font de Saint-Gilles une Ville dans laquelle culture, expression artistique et sports sont à la portée de tous.

C'est en développant un véritable partenariat entre la Ville et ses associations que la Municipalité entend insuffler un nouvel élan à la culture et au sport dans notre commune.

L'OMJS dote le boulodrome d'un défibrillateur

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports a équipé le boulodrome d'un défibrillateur semi-automatique, à la grande satisfaction des adhérents de l'Amicale des retraités, qui ont reçu une formation succincte quant au maniement de l'appareil.

Cette volonté d'Alex DUMAGEL, adjoint délégué aux sports, s'inscrit dans une démarche de prévention des risques liés à la pratique physique et sportive (la halle Chouleur et le stade d'Espeyran sont déjà équipés) et suit la préconisation des services de santé publique en matière d'équipement en défibrillateurs des lieux recevant beaucoup de public.



Un été source de nombreuses satisfactions

Les Saint-Gillois ont qualifié les animations estivales comme «*le meilleur cru depuis longtemps*». Rappelons donc les divers ingrédients qui en ont fait le succès.

A commencer par la **rénovation des arènes** : avant les deux manifestations phares de l'été, force a été de constater que nos arènes nécessitaient de gros travaux de rénovation, faute d'avoir fait l'objet d'un minimum d'entretien. Les services techniques municipaux ont procédé à des travaux de peinture, de maçonnerie, de menuiserie et d'électricité permettant de rendre leur splendeur à nos arènes, ce que n'ont pas manqué d'apprécier les Saint-Gillois et aficionados qui les ont fréquentées en août.

Les **taureaux piscine**, qui ont rythmé l'été, ont remporté un succès populaire et ô combien bon enfant, tant auprès des jeunes Saint-Gillois que des touristes de passage.

La 19^e **Féria de la Pêche et de l'Abricot** a retrouvé la date initiale à laquelle l'avait installée son créateur, Christophe SEVILLA, le 3^{ème} week-end d'août. Elle a remporté un succès remarqué, imputable en grande partie à la qualité des cartels proposé par le délégataire (l'empresa Toro Pasion, représentée par Julien Miletto et Pierre-Henry Callet). La corrida du samedi a vu les triomphes de Sébastien Castella, de retour à Saint-Gilles après 10 ans d'absence, et du jeune arlésien Juan Léal, dans des arènes pleines. Le dimanche matin, une excellente novillada sans picador a donné l'occasion de gracier un taureau de la ganaderia «La Paluna» (propriété de la famille Fare), dénommé «Pirata» et combattu par le jeune Andy Younes. Le programme taurin s'est clôturé par une intéressante novillada de l'élevage Blohorn, permettant à Joaquin Galdos de

trionpher à son tour, coupant 4 oreilles.

L'affluence s'est également vérifiée dans les casitas du «campo de Féria» et dans le reste de la ville, également animé par une cabestria, un festival de peñas, une journée des aînés, etc.

Les 4 jours de la **Fête de la Saint-Gilles**, proposés par l'association des Festivités, autour des traditions camarguaises, ont également apporté bon nombre de points de satisfaction : un climat tout aussi serein, une implication remarquable des jeunes et des

bénévoles de l'association, mais également des commerçants, sans oublier les cafetiers.

L'ouverture, par la jeunesse a tenu toutes ses promesses; l'encierro, les soirées survoltées place Gambetta, les traditionnelles abrivado, bandido, le défilé à l'ancienne, les déjeuners aux prés, etc. ont été agrémentés d'une course des garçons de café particulièrement appréciée. Le retour de l'abrivado depuis les prés de Barjac a ravi jeunes et moins jeunes, à pied ou à vélo. La gaze, toujours aussi attendue, a rassemblé la foule des grands jours.



Gaze au canal



Arrivée des pèlerins



Abrivado rue Gambetta



Remise de cadeaux en préalable à la corrida

Nous continuerons à œuvrer pour la défense et la promotion des traditions camarguaises, qui nous sont si chères, afin de **proposer des animations de qualité, dans un climat de tranquillité retrouvée, grâce à un encadrement adapté** (parfaite coordination entre des effectifs de gendarmerie renforcés, la police municipale et les médiateurs).

L'ensemble de ces animations a par ailleurs représenté **un réel atout économique, sans avoir coûté un euro de plus que celles proposées les années précédentes.**

Que soient ici encore remerciés les Saint-Gillois de tous âges pour leur comportement exemplaire et l'équipe des Festivités qui a relevé le défi de construire un programme aussi pertinent en un temps record.



Défilé à l'ancienne



Paseo dans les arènes rénovées

«Saint-Gilles Fait Toujours Front»

Gilbert COLLARD a demandé au maire de bien vouloir revoir ses jours de conseils municipaux afin de lui permettre d'y assister. Il est surprenant que les conseils municipaux se tiennent systématiquement les mardis soirs. En effet, les mardis et mercredis sont les jours où Gilbert COLLARD, membre de la commission des lois, est dans l'obligation d'être présent à l'Assemblée nationale. Pourquoi souhaite-t-on éviter sa présence !?

Mais où était Monsieur le Maire durant les 6 dernières années, d'abord élu puis membre de l'opposition pour découvrir que la ville n'avait aucune étude d'aménagement. . . !!!! Qu'a-t-il fait pendant ce temps !?

Etrange règlement intérieur qui veut empêcher de poser des questions orales d'ordre personnel à l'égard des tiers nommément désignés !! La transparence est de mise dans le cadre du mandat municipal. Particulièrement lorsque durant l'exercice du mandat des cas puissent se passer comme par exemple : une position de témoin assisté, une mise en examen, un renvoi devant un tribunal pénal ou concernant un adjoind la poursuite pour harcèlement moral. Les Saint-gillois doivent être informés.

Très chère sécurité !! Sans consultation, la mairie s'est offerte les services d'un vigile pour surveiller le port de plaisance la nuit, durant 1 mois du 15 juillet au 15 août pour la bagatelle de 6 000€ (eh oui 6 000€ !!) . . .Saint-Gilles n'a-t-elle pas suffisamment d'employés communaux pour occuper cette mission ponctuelle à la charge du contribuable, alors même que la péniche du Mobil Home Théâtre n'acquitte pas son droit d'amarrage ????

Le Mobil Home Théâtre ou la passion du maire avec une mise à disposition d'un bureau gratuit que nous devons partager avec eux. . . .Quelle sera la prochaine offre ?

La vigilance est de mise. . . Et pour répondre aux détracteurs, l'absence physique ne veut pas dire l'ignorance, ni le désintérêt, Gilbert COLLARD est bien présent pour suivre les sujets délicats que vivent au quotidien les Saint-Gillois.

Venez assister aux conseils municipaux.
L'équipe «Saint-Gilles fait front»

Tribune groupe majoritaire

La nouvelle équipe de « Saint-Gilles par Cœur » n'a pas perdu de temps pour organiser l'indispensable travail des instances municipales. Déjà 6 conseils municipaux ont été réunis, à des jours différents, soit un lundi, mardi, vendredi ou bien un samedi. Avec le vote sans opposition du règlement intérieur lors de l'assemblée du 30 septembre, l'installation des 33 nouveaux élus est désormais achevée.

Le rejet du recours contre les résultats de l'élection municipale, par le tribunal administratif de Nîmes, n'a pas fait cesser les polémiques inutiles entretenues par un petit nombre d'élus de l'opposition (pas tous heureusement). Ceci est regrettable car les Saint-Gillois attendent beaucoup mieux de leurs représentants. De notre côté, la feuille de route de l'ensemble des élus de la majorité est connue : appliquer et mettre en œuvre notre programme. C'est à cette seule condition que la politique municipale pourra retrouver de la crédibilité.

Malgré les difficultés liées au contexte national morose, à la réduction des aides de l'Etat, à la lenteur des procédures administratives, à l'excès de normes et réglementations, notre confiance en un avenir meilleur pour Saint-Gilles et ses habitants reste intacte. Les six prochaines années en seront un témoignage.

Nous sommes également convaincus que, si nous ne bousculons pas quelques habitudes, si nous ne remettons pas en cause quelques vieux schémas, si nous n'acceptons aucune adaptation de nos politiques publiques, en clair si nous continuons comme avant, et bien alors rien ne changera dans cette ville.

Notre logique d'action restera donc le bon sens : conserver, voire améliorer ce qui marche bien, adapter ce qui le mérite, remettre en cause ce qui ne marche pas. Avec courage et détermination, avec votre soutien aussi, nous pourrions réussir.

Le groupe Saint-Gilles par cœur

Révision de la liste électorale

Seuls les électeurs de nationalité française pourront prendre part aux élections Départementales et Régionales en 2015.

La mise à jour de la liste électorale s'achèvera le 31 décembre 2014, date limite pour vous inscrire en Mairie, munis d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Seuls recevront une nouvelle carte électorale les électeurs inscrits au cours de l'année 2014, ceux ayant atteint l'âge de 18 ans avant le 28 février 2015 ou avant l'un des prochains scrutins et identifiés par l'INSEE, et les électeurs dont le déménagement dans la commune aura entraîné un changement de bureau de vote. Pour les autres, la dernière carte électorale – tricolore – reste valable.

Pensez à signaler tout changement d'adresse, même à l'intérieur de la commune; faute de quoi vous pourriez être radié à tort.

Inscriptions scolaires

Pour la rentrée de septembre 2015 les enfants nés en 2012 et ceux qui entreront en CP

Leurs parents sont invités à les inscrire en Mairie, munis des originaux et d'une photocopie du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant (pages relative aux vaccinations) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour les personnes hébergées : justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois, attestation de domicile établie par l'hébergeant accompagnée de sa pièce d'identité et justificatif de domicile au nom du parent de l'enfant (attestations de sécurité sociale, immatriculation à la CAF, etc.)

Les enfants seront scolarisés dans leur école de secteur. Les demandes de dérogation seront exceptionnellement examinées par la commission des dérogations scolaires (cas de fratrie, maladie de l'enfant, etc.).

Dates d'inscription : du 3 novembre 2014 au 9 janvier 2015 (afin de solliciter d'éventuelles ouvertures de classes auprès de l'Inspection académique).

Pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2016 – Enfants nés en 2013

Il est nécessaire de connaître les effectifs à scolariser dans les écoles maternelles.

Merci donc aux parents de venir en mairie retirer un dossier de pré-inscription. Il n'a pas valeur d'inscription, mais permet d'étudier la carte scolaire et d'argumenter d'éventuelles demandes de postes d'enseignants.

**Informations : service des Affaires Scolaires
 Tél. : 04 66 87 78 00**

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Comme 200 000 femmes et hommes en France et 1 400 dans le Gard, participez régulièrement, auprès de collègues professionnels, aux missions de lutte contre les incendies, de sauvetage de personnes, de protection des biens et de l'environnement.

Si vous souhaitez vivre un engagement fort au service des autres, pratiquer une activité qui sort de l'ordinaire et acquérir des compétences nouvelles et un enrichissement personnel; si vous avez entre 16 et 55 ans; si vous êtes disponible et motivé(e) : rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires.

formation à vos futures missions. Vous participerez à l'ensemble des activités dévolues aux centres d'incendie et de secours. Vous bénéficierez d'une couverture sociale dans le cadre de vos activités et percevrez des vacations horaires pour le temps passé en formation et en intervention.

Envoyez votre CV à :
Capitaine Bruno LE BRAS
Centre de Secours
200 chemin de la Coupo Santo
30800 SAINT-GILLES
Tél. : **04 66 87 77 00**



A l'issue des sélections, vous souscrirez un engagement de 5 ans, avec période probatoire. Vous suivrez une

La Ville a commémoré l'appel à la mobilisation générale du 1^{er} août 1914

Une cérémonie à l'initiative du Souvenir Français a rassemblé élus, associations d'anciens combattants, représentants de l'aéronavale et du 503^e Régiment du train et simples citoyens pour honorer les victimes de la 1^{ère} guerre mondiale, en ce centième anniversaire.



Rendez-vous mardi 11 novembre

Un défilé quittera la place Gambetta à 10h30 pour rejoindre le monument aux morts, où sera commémoré le 96^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

FÊTE DE LA TOUSSAINT

→ Du 23 octobre au 11 novembre :

Fête foraine au champ de foire

(avenue Cazelles)

→ Samedi 25 octobre :

Concert 100% saint-gillois

→ Samedi 1^{er} novembre :

Course pédestre

«Les foulées de la Biche»

et course du «Gland d'Or»

→ Dimanche 2 novembre :

Course avenir/espoir

→ Dimanche 16 novembre :

Concert gratuit de l'orchestre Chicuelo II

Peñas, abrivado, bandido, encierro, déjeuners aux prés.

Retrouvez le programme complet sur
www.saint-gilles.fr



AGENDA

Octobre et novembre

→ Du 24 octobre au 22 novembre à la Médiathèque :
Exposition de peintures de Jean-Pierre VOGT, 1941 (Paris) – 2014 (Saint-Gilles).
Peintures et collections particulières.

→ Du 28 octobre au 12 novembre : **Exposition annuelle** de l'école de dessin et de peinture (salle Cazelles)

→ Vendredi 14 novembre :

Trophées saint-gillois, à 19h à la salle polyvalente

→ Vendredi 28 et samedi 29 novembre :

A la Médiathèque **Les rendez-vous de la BD** sur le thème de la mythologie. Le parrain de la manifestation est l'auteur de BD, Philippe Fenech

→ Samedi 29 novembre :

Bourse aux jouets de l'association Saint-Gilles cœur de Ville, salle Cazelles (9h à 17h)

→ Du mardi 18 novembre au samedi 20 décembre :

Expositions : «Philippe Fenech» et «Bande dessinée et mythologie».

Le Comité des Orgues de Saint-Gilles propose, à compter de mi-octobre et une fois par mois, «**Les Moments D'orgue de Saint-Gilles**», un temps musical de trente minutes, en l'abbatiale, à 11h45 (à l'issue de la messe). Prochaine date le 16 novembre.

Décembre

→ Du 5 au 7 décembre : **Salon de Noël** de l'amicale des Peintres et Artisans d'art saint-gillois, salle Cazelles (informations au 04 66 87 74 11)

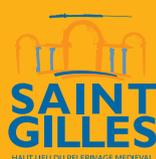
→ Samedi 13 décembre : **Stage d'Aikido** de l'école des Cadres de 8h à 19h à la halle Chouleur.

→ Samedi 20 décembre à 12h : **Noël des aînés**, sur inscription préalable au CCAS

→ Samedi 20 décembre : **Crèche vivante** présentée par l'école Li Cigaloun. A partir de 17h30 défilé en ville, suivi à 18h30 du spectacle son et lumière sur le parvis de l'abbatiale.

→ Du 20 au 25 décembre : **Illuminations** de Noël, concours d'illuminations et de décorations, **animations** de Noël en centre-ville.

→ Mercredi 24 décembre : A partir de 23h, **pastrage calendal**, conduit par les manadiers et gardians, suivi de la **messe de minuit** à l'abbatiale.



Pour toute information :
04 66 87 78 00
ou www.saint-gilles.fr